

COTROVERSE : LE REGARD D'UNE CERTAINE SOCIOLOGIE DU TRAVAIL SUR LA SUBJECTIVITÉ

À propos de l'article de S. Salman, « Fortune d'une catégorie : la souffrance au travail chez les médecins du travail », *Sociologie du travail*, n° 50, 2008

Helena Hirata, Aurélie Jeantet, Danièle Kergoat, Angelo Soares

Martin Média | « Travailler »

2009/2 n° 22 | pages 135 à 141

ISSN 1620-5340

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-travailler-2009-2-page-135.htm>

!Pour citer cet article :

Helena Hirata *et al.*, « Controverse : le regard d'une certaine sociologie du travail sur la subjectivité. À propos de l'article de S. Salman, « Fortune d'une catégorie : la souffrance au travail chez les médecins du travail », *Sociologie du travail*, n° 50, 2008 », *Travailler* 2009/2 (n° 22), p. 135-141.

DOI 10.3917/trav.022.0135

Distribution électronique Cairn.info pour Martin Média.

© Martin Média. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Controverse : le regard d'une certaine sociologie du travail sur la subjectivité

À propos de l'article de S. Salman,
« Fortune d'une catégorie : la souffrance au travail
chez les médecins du travail »,
Sociologie du travail, n° 50, 2008.

*Helena HIRATA, Aurélie JEANTET,
Danièle KERGOAT, Angelo SOARES*

Il y a quelques mois, un article paraissait dans la revue *Sociologie du travail* – référence dans ce champ théorique – sur la notion de « souffrance au travail » (S. Salman, 2008). Il traitait plus précisément de la diffusion de cette notion par la psychodynamique du travail et de son usage par les médecins du travail. Cet article suscita un certain émoi dans divers univers académiques : des sociologues du travail, des ergonomes, des psychodynamiciens du travail, des psychosomaticiens, des médecins du travail... S'exprimait alors une profonde désapprobation : un désaccord scientifique, pour l'essentiel, mais pas seulement. Certains ont aussi dit d'avoir été choqués, voire de s'être senti attaqués, par la thèse défendue. En écho à ces réactions, nous nous sommes sentis d'autant plus saisis par la nécessité d'éclaircir ce qui dérangeait dans cet article que nous avons été nous-mêmes amenés à travailler, chacun à notre manière, en prenant appui sur les apports de la psychodynamique du travail. Mais si nous avons sauté le pas et si nous avons formalisé et écrit cette réponse, c'est que nous avons été expressément sollicités par des collègues pour donner notre lecture, en tant que sociologues du travail, précisément, de l'article de Salman.

Le présent texte a d'abord été proposé à la revue *Sociologie du travail*, comme cela allait de soi. La revue a refusé de le publier : la controverse n'y a-t-elle pas sa place ? Le fait qu'il ait été mis en lecture et qu'il ait suscité un débat au sein du comité de lecture est déjà en soi un résultat indéniable... Néanmoins, nous tenons à ce que cette controverse puisse avoir lieu hors de ces frontières et que notre texte soit accessible à la communauté interdisciplinaire des spécialistes du travail.

L'article que nous allons commenter et discuter s'intitule « Fortune d'une catégorie : la souffrance au travail chez les médecins du travail ». Nous allons en donner un très bref résumé avant de passer à la discussion proprement dite. L'auteure constate l'utilisation croissante par les médecins du travail de la catégorie de « souffrance au travail » pour désigner « ce qu'ils considèrent comme de nouvelles pathologies du travail ». Elle tente d'étudier la diffusion de cette catégorie dans l'espace scientifique et social, faisant état d'une « influence » exercée par la psychodynamique du travail sur la profession des médecins du travail. Cette étude, basée sur des entretiens menés auprès de médecins du travail, montre l'appropriation de la notion de souffrance au travail par une large partie d'entre eux, en particulier par une « fraction active et militante », accordant plus de place à la clinique. La thèse est, pour reprendre les propos de l'auteure, que « dans un contexte d'inquiétude sur l'avenir institutionnel de la médecine du travail, qui avive le sentiment de dévalorisation d'une profession marquée dès son origine par une quête de légitimité, la catégorie de souffrance au travail permet à ces médecins de conquérir de nouveaux territoires et de trouver un nouveau souffle en transformant leur vocation ».

Mise en débat

Se situant dans une perspective constructiviste, l'article de Salman part de l'idée que la catégorie « souffrance au travail » résulte d'une construction scientifique et sociale. Or, ladite construction scientifique n'est ni exposée ni débattue. Quant à la question du rapport que cette catégorie scientifique entretient avec une quelconque réalité sociale, ce n'est résolument pas l'objet de l'article.

Là où des sociologues du travail auraient cherché à comprendre comment cette notion renvoie à la façon dont la subjectivité est mise à mal dans un contexte socio-économique de transformation des entreprises (intensification du travail, styles managériaux, outils de gestion, modes d'évaluation, individualisation, changements organisationnels incessants, etc.), l'auteure a fait un tout autre choix. Sans jamais chercher à analyser une réalité qui pourtant peut être objectivée, elle s'inscrit clairement dans une perspective relativiste. Prenant appui sur la sociologie des professions, la thèse soutient que la catégorie « souffrance au travail » est instrumentalisée par les médecins du travail pour leurs propres fins, c'est-à-dire revaloriser leur profession.

Cette thèse nous semble tout à la fois mal étayée en tant qu'elle s'adosse sur un travail empirique souvent trop léger, et non démontrée en

ce que, telles qu'elles sont mobilisées, les bases théoriques du constructivisme, de l'analyse stratégique et de la sociologie des professions ne sont pas convaincantes.

Contrairement à ce qu'il annonce (p. 34), l'article ne s'interroge pas sur la construction scientifique de la catégorie souffrance au travail et fait d'ailleurs l'impasse sur les textes qui pourraient l'éclairer¹. L'auteure cite seulement deux ouvrages de Christophe Dejours, dont l'un est mal référencé, puisque c'est seulement la deuxième édition, celle de 2000, qui est citée en bibliographie, alors que l'ouvrage date de 1980. Scarlett Salman se perd d'ailleurs dans la périodicité même de son étude : elle fait remonter les faits objets de son analyse au début des années 1980, mais annonce simultanément dès le résumé que la catégorie souffrance au travail est apparue depuis une dizaine d'années. Elle fait commencer le courant de la psychodynamique du travail au début des années 1990 alors qu'en réalité, la discipline s'est constituée bien antérieurement. Son origine se situe en 1975 dans le laboratoire d'ergonomie d'Alain Wisner ; et l'AOCIP (Association pour l'ouverture du champ d'investigation psychopathologique) a été créée en 1985 après la parution de *Travail, usure mentale* en 1980. De façon générale, le contexte historique et scientifique des événements rapportés par l'article fait cruellement défaut.

Quant à la création du terme « psychodynamique du travail », l'auteure l'explique par « sa volonté [de C. Dejours] de refonder la discipline [la psychopathologie du travail] » (p. 34), ce qui constitue une interprétation pour le moins limitée voire abusive : ce changement de nom correspond aussi ou d'abord à des questions théoriques et épistémologiques et à une nouvelle orientation du champ qui ne s'intéresse pas seulement aux pathologies, mais aussi à la normalité et au plaisir au travail.

Par ailleurs, la notion de souffrance au travail est mal référencée. Il aurait été intéressant, par exemple, de savoir quelles notions préexistaient à celle-ci, celles qui ont pu être concurrentes, utilisées en parallèle, ou exclues, etc. D'ailleurs, les textes scientifiques ne sont convoqués qu'à travers ce qu'en disent les médecins interviewés. Par exemple, un médecin évoquant les débuts de sa carrière parle de l'ergonomie et explique ne pas

1. On peut ainsi se reporter à :

1980 – *Travail : usure mentale* (Bayard) ;

1987 – Séminaire « Plaisir et souffrance dans le travail » (2 tomes, AOCIP) ;

1997 – Colloque international de psychodynamique et psychopathologie du travail (Actes) ;

1998 – *Souffrance en France* (Le Seuil) ;

1999 – Colloque « Violence et Travail » (Actes) ;

2001 – Colloque « La peur et l'action dans le champ du travail » (Actes).

avoir trouvé satisfaction dans cette discipline qu'il qualifie de purement cognitive. Le commentaire de l'auteure reprend l'idée en écrivant « L'ergonomie est ici présentée comme une discipline technique qui serait du côté d'un opérateur objectivable » (p. 35). Si l'on veut comprendre l'extrait d'interview cité, il aurait pourtant été indispensable de replacer les propos du médecin dans le contexte de l'ergonomie des années 1980. L'ergonomie est donc ici naturalisée.

Pour comprendre l'importance et l'impact de la psychodynamique du travail et par conséquent du concept de « souffrance au travail », il faut les resituer historiquement. Or, la vision de l'auteure est statique, c'est une photo de la situation actuelle qui fait l'impasse sur les trente années qui ont précédé. L'histoire pourtant est dynamique, les stratégies changent, les rapports sociaux sont eux aussi dynamiques, changeants, fluides.

Lors de l'émergence du concept, les questions de santé mentale étaient peu reconnues. Le problème était toujours présenté comme étant de la faute de l'individu (type de personnalité, situation familiale, etc.). Comme il était impossible de changer ces caractéristiques, les seules solutions étaient individualisantes et culpabilisantes : mettre l'individu à la retraite, le licencier, etc. Bref, il n'y avait pas de théories en capacité d'expliquer les problèmes de santé mentale tout en proposant des solutions concrètes. La médecine du travail était impuissante. La psychodynamique du travail, elle, offre un modèle puissant où c'est l'organisation du travail qui est placée à la source des problèmes. S'ouvrent donc ainsi de multiples perspectives de changement possibles. La médecine du travail quant à elle, si elle n'a pas la possibilité d'intervenir sur l'organisation du travail, peut en revanche, dès lors, donner des clés de compréhension non plus individuelles mais collectives aux individus, et sortir ces derniers de la culpabilisation.

Finalement, alors qu'il s'agit d'un concept dynamique qui sait articuler la théorie avec la pratique, l'auteure n'a pas réussi à (dé)construire ces facteurs. D'où la faiblesse de ses arguments et le manque de rigueur dans les analyses et la compréhension de la souffrance au travail.

Mais qu'en est-il de l'approche en termes d'analyse stratégique et de sociologie des professions ?

D'un point de vue méthodologique, l'analyse n'est pas assez fine et poussée. Par exemple, aucune distinction n'est établie entre les segments professionnels que constituent les différents types de praticiens interrogés. Par ailleurs, le terrain sur lequel s'appuie l'article consiste en une trentaine

d'entretiens qualitatifs menés auprès de médecins du travail, ainsi que quelques numéros du réseau *Santé et Travail* depuis 1998. La méthode n'est pas présentée. On ne sait pas quels ont été les critères de choix des interviewés². D'autre part, il semblerait que les personnes interviewées et citées, qui n'ont pas été rendues anonymes, n'ont pas donné leur consentement à la publication de l'article, ce qui pose un véritable problème déontologique. Enfin, les conditions d'entretien ne sont ni décrites ni prises en compte dans l'analyse et les propos ne sont pas situés dans cette perspective, ce qui revient non pas à « prendre au sérieux ce que disent les acteurs », comme s'y attache un grand nombre de sociologues, mais à « prendre leurs propos au pied de la lettre ». Et cela pose d'autant plus problème qu'en l'occurrence, les récits sollicités narrent des événements anciens de vingt-cinq ans. Les phénomènes de reconstruction *a posteriori*, à partir du présent, induisent des propos généralement lissés et convergents, réduisant drastiquement le champ des possibles, pour justifier ce qui s'est finalement réalisé, mais qui n'était le plus souvent alors qu'une option parmi d'autres.

Cela n'est pas sans lien avec un parti pris, plus contestable encore : l'auteure dépeint un monde composé d'acteurs stratégiques, élaborant en toute conscience des plans à trente ans. Pis, ce sont de petits soldats défendant une cause, entre l'organisation militaire, politique, religieuse ou sectaire (ce sont des « militants actifs », « fervents promoteurs », appartenant à la « gauche constestataire³ », qui agissent par « vocation », cherchant des « lieux stratégiques » pour exercer leur « influence »). Dans un même paragraphe (p. 38), le terme d'intérêt apparaît trois fois (« Dejours a intérêt à ») et l'on trouve les expressions « bénéficiaire (de la diffusion) », « former un auditoire », « contribuer à la popularité de ses thèses », « jouer en la défaveur », « courir le risque d'être enfermé »... Des stratégies ont certes pu exister. Mais on peut légitimement douter de l'unidimensionnalité de l'orientation censée animer les acteurs. Il suffit de se reporter aux débats scientifiques d'alors pour constater que ces derniers étaient également intéressés par le fait de construire des outils pour décrire et agir sur un monde du travail en crise et par le fait de débattre et de se confronter entre praticiens et théoriciens.

2. On peut ainsi se demander légitimement pourquoi Christophe Dejours et Pascale Molière, représentants de la psychodynamique du travail au centre de cet article, ne sont pas interviewés : est-ce un choix ?

3. Des signes de l'engagement et de la militance des médecins sont recherchés partout, y compris dans leur généalogie, comme en témoigne l'étrange note concernant l'activité de la famille de l'un d'entre eux dans les années 1950... (note 20).

Aussi, des jugements hâtifs et extrêmement sévères à l'encontre des médecins du travail interrogent sur la visée éventuellement guerrière de cet article : « salariés d'entreprises dont ils doivent contrôler l'état sanitaire [...] ont-ils (les médecins du travail) jamais pu remplir la mission prophylactique qui a constitué leur vocation pendant la majeure partie de leur histoire ? L'histoire de la santé au travail en France, ainsi que, plus récemment, le drame de l'amiante, conduit à en douter ».

Quant à la thèse centrale de l'article, elle n'est pas démontrée. En effet, rien de tangible n'indique une revalorisation de la profession de la médecine du travail. La sociologie des professions dispose de certains concepts issus des théories qui ont marqué le champ. La revalorisation d'une profession ne peut être induite à partir d'entretiens qualitatifs : il ne s'agit pas d'un vécu subjectif, mais cela passe par un certain nombre de signes objectifs comme l'élévation du salaire et du prestige, l'augmentation du nombre de postulants, une plus grande autonomie, etc. Là, rien n'est convoqué pour argumenter cette thèse, au contraire, les réformes récentes vont plutôt dans le sens d'une fragilisation de la profession.

Enfin, si on adopte cette interprétation de Scarlett Salman selon laquelle les médecins du travail s'emparent de cette catégorie « souffrance au travail » pour faire face au sentiment de dévalorisation de leur profession et à leur quête de légitimité, on ne peut pas expliquer l'importance, l'impact et la diffusion de la psychodynamique du travail dans d'autres pays hors de France, notamment au Brésil, au Québec, au Mexique. Les statuts professionnels et la situation des médecins du travail sont tout à fait différents dans chacune de ces sociétés. Si on met à l'épreuve de l'international l'hypothèse de l'auteure, l'idée d'une stratégie des médecins du travail qui utiliserait la catégorie de souffrance au travail pour « trouver un nouveau souffle » ne tient donc pas la route. D'où l'importance qu'il y aurait eu de situer la genèse du concept de souffrance au travail dans le contexte socio-historique français. Pour ce faire, il aurait été nécessaire de se référer à l'histoire de la santé au travail en France et à l'histoire de la psychodynamique du travail. Dans son article, l'auteure ne fait ni l'une ni l'autre.

Conclusion

Plus qu'un article de sociologie à proprement parler, le texte de Salman donne l'impression de se vouloir une machine de guerre contre les médecins du travail qui utilisent les outils de la psychodynamique du

travail. Plus largement, il semble vouloir remettre en cause la réalité même de la souffrance au travail ou, dans le meilleur des cas, la relativiser au profit d'une analyse des problèmes d'une catégorie socioprofessionnelle.

C'est donc d'un triple point de vue, théorique, méthodologique et éthique, que nous souhaitons réagir à ce texte.

Helena Hirata

*Directrice de recherche au CNRS, CRESPPA-GTM
(helena.hirata@gtm.cnrs.fr)*

Aurélie Jeantet

*Maître de conférences à l'université Sorbonne nouvelle-Paris 3
Chercheuse au CRESPPA-GTM
aurelie.jeantet@free.fr*

Danièle Kergoat

*Directrice de recherche émérite au CNRS, CRESPPA-GTM
daniele.kergoat@gtm.cnrs.fr*

Angelo Soares

*Professeur à l'UQAM-Québec
Chercheur invité au CRESPPA-GTM
soares.angelo@uqam.ca*